

ATTAC - QUEBEC

Bulletin mensuel d'information

n°1

Décembre 2000

ATTAC-Québec
5744, avenue de l'Esplanade
Montréal (Québec) H2T 3A1
tél : (514) 279-7364
télé. : (514) 352-0046

Association pour la Taxation des Transactions
financières pour l'Aide aux Citoyens

ATTAC Québec

quebec@attac.org
www.attac.org/quebec/

Sommaire

1 Bilan du travail effectué au cours des dernières semaines	page	1
2 Délégation d'ATTAC-Qc au Forum social mondial de Porto Alegre. Votre appui financier est sollicité	page	2
3 Orientation du travail en vue du sommet des Amériques	pages	2, 3, 4 et 5
4 Production d'outils de formation		
5 Campagne sur Taxe Tobin		
6 Rencontre avec José Bové		
7 Livres disponibles auprès d'ATTAC-Qc et autres lectures	page	6
8 Communiqués de presse	page	7 et 8

dito

Vous avez entre les mains la première édition du Bulletin mensuel d'ATTAC-Québec. Ce bulletin est destiné à celles et ceux qui ne sont pas branchés sur l'Internet mais qui n'en tiennent pas moins à participer au développement d'un mouvement contre les visées «globalitaires» des transnationales, des organisations financières internationales et des idéologies néolibérales qui leur servent de paravent et de justification.

Nous espérons faire de ce modeste bulletin un lien indispensable entre notre organisation et toutes les personnes intéressées à résister à la marchandisation du monde et de nos existences.

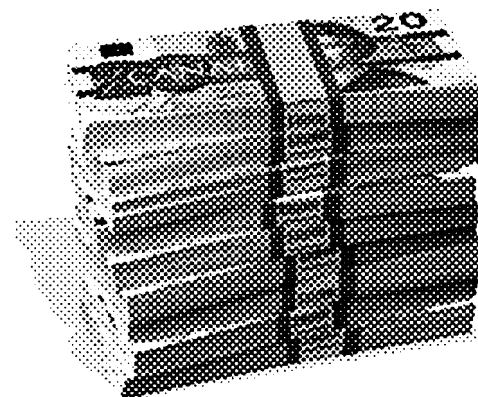
*Lisez-nous. Crivez-nous.
Devenez membre d'ATTAC-Qc*

*Pierre Henrichon
Rédacteur en chef*

1 Bilan du travail effectué au cours des dernières semaines

Depuis un mois environ, ATTAC-Qc reprend vie. Bien que nous soyons encore loin d'avoir des capacités de mobilisation importantes, nous avons néanmoins pu mettre en place des équipes de travail autour du site Internet, revigoré celui-ci et assuré sa mise à jour quasi quotidienne. Deux rédacteurs, trois graphistes et un illustrateur nous ont approché pour nous offrir leurs services. Par ailleurs, des personnes, hors des instances officielles de l'organisation, ont pris des initiatives heureuses au nom d'ATTAC qui ont grandement contribué au développement — certes toujours modeste — d'une indéniable notoriété. À ce chapitre, le travail de Stéphane Carré qui nous a valu la visite amicale de José Bové est exemplaire. N'oublions pas non plus la session de formation sur la ZLÉA qui nous a attiré plusieurs nouveaux membres et contacts. Signalons également la mise en place spontanée d'un groupe local d'ATTAC à Longueuil qui organise déjà une première activité publique autour de la question du revenu de citoyenneté. On attend des développements similaires à Sorel. À Québec, grâce au travail soutenu de Robert Jasmin, non seulement nos positions sont-elles encore fortes au sein d'OQP 2001, mais nous avons organisé une première session de formation sur la ZLÉA qui a attiré près de 30 personnes. Une équipe de l'émission Zone Libre continuera de

centrer son attention sur ATTAC tout au long du tournage du documentaire qu'elle prépare sur le Sommet des Amériques. Soulignons aussi la mise en place du premier noyau à Québec d'un groupe ATTAC-Cégep. Notre influence, encore bien limitée, se fait néanmoins sentir dans tous les milieux progressistes, dont même certains médias à grand tirage. Nous avons en effet appris que c'est suite à la diffusion de notre communiqué de presse sur les paradis fiscaux que le journal «Voir» a publié un dossier spécial sur la question (même si le dossier laissait à désirer). Nous avons également été interviewé par une animatrice de la radio Ville-Marie. Le journal Recto Verso a accepté notre proposition d'une chronique régulière sur les marchés financiers. Nous avons également resserré



notre participation à la Table de convergence pour le Sommet des Amériques à laquelle nous allons consacrer plus d'énergie, notamment sur la production de documents d'information.

Au niveau interne, la délimitation de champs de responsabilités plus précis a contribué à dynamiser les membres du CA. Nous devons continuer à consolider les divers champs de responsabilité de manière que chaque membre du CA puisse déployer ses compétences et initiatives. Notons toutefois que la question de notre financement demeure entière.



2 ATTAC-Québec au Forum social mondial Objectif de financement : 1 200,00 \$

Le Conseil d'administration d'ATTAC-Québec a décidé de déléguer son président, monsieur Robert Jasmin, au Forum social mondial qui se tiendra à Porto Alegre au Brésil du 25 au 30 janvier 2001. Le CA a pris cette décision pour plusieurs raisons : (1) il tient à inscrire l'action — certes encore modeste — d'ATTAC-Québec dans le développement de plus en plus soutenu de l'autre mondialisation, celle des solidarités ; (2) il entend également participer à la réflexion et aux débats sur les stratégies de transformation de nos sociétés de manière à en dégager des pistes d'orientation pour ses propres actions ; (3) il compte par sa participation à cette rencontre à asseoir sa crédibilité auprès non seulement du mouvement ATTAC international mais aussi des autres représentants de la société civile mondiale ; (4) il escompte établir de précieux contacts susceptibles de servir d'appuis au développement de notre travail au Québec et au Canada ; et (5) notre représentant, à son retour, se fera le porte-voix des luttes, des débats et des espoirs des participants venus des quatre coins du globe à cette rencontre qui promet d'être historique à plus d'un égard.

Pendant son séjour là-bas, Robert Jasmin nous fera parvenir de brefs comptes-rendus des discussions et des positions défendues par le mouvement ATTAC et les autres organisations présentes. Il fera état des avancements des solidarités, des obstacles idéologiques et organisationnels ralentissant le raffermissement des liens entre les diverses organisations, de la communauté des revendications et des stratégies de lutte mises de l'avant et des conditions nouvelles de lutte qui se dessinent.

Le Conseil invite les membres et sympathisants d'ATTAC, de même que toutes les personnes désireuses de voir émerger de nouvelles solidarités mondiales en vue de forger un monde axé sur le développement humain et

social, de suivre de près les débats au Forum social mondial. Pour vous aider, nous avons préparé ce dossier composé d'articles parus dans Le Monde Diplomatique et de liens vers le site officiel du Forum. Nous rendrons d'ailleurs compte de ces débats par le truchement de notre site Internet et d'un bulletin spécial à la conclusion des travaux du Forum.

Pour rendre cette participation possible et porteuse de retombées idéologiques, politiques et organisationnelles les plus larges possibles, le Conseil vous invite instamment à contribuer au financement de ce voyage. Nous avons besoin de 1 200,00 \$. Il suffirait que chaque membre nous fasse parvenir 5,00 \$ pour que nous dépassions cet objectif. Le Conseil fait appel non pas à votre générosité mais bien à votre conscience des enjeux auxquels la planète entière est confrontée.

Participez au Forum social mondial 2001 de Porto Alegre. Contribuez à son succès et au développement d'ATTAC-Québec.

Voici quelques documents sur le Web à consulter :

Un dossier préparé par ATTAC-Qc

<http://www.attac.org/quebec/>

Bientôt en ligne

Davos ? Non, Porto Alegre

Par Ignacio, RAMONET, Le Monde Diplomatique, août 2000, page 5 - <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/RAMONET/14130.html>

Manifeste du Forum social mondial

<http://www.forumsocialmundial.org.br/francees/forum/Amanifesto.htm>

3 Orientation du travail en vue du Sommet des Amériques

Comme vous le savez, le Sommet des Amériques se tiendra à Québec à la fin avril. Beaucoup d'acteurs «s'agitent» autour de ce sommet. Aussi, pour tenter d'y mettre un peu d'ordre et de dégager les pistes de l'action d'ATTAC, le CA a pris les décisions suivantes dont voici les grandes lignes.

A Il faut tirer les leçons des luttes et tactiques depuis Seattle.

Depuis les manifestations réussies de Seattle, les activistes ont tenté ailleurs — Washington, Philadelphie, Prague, Windsor et plus récemment Nice — de répéter les succès qui y avaient été remportés. Or, plus on tente de répéter le modèle avec le même mot d'ordre — Bloquons la tenue du Sommet — les manifs vont de la demi-victoire à l'échec. De plus, les forces de l'ordre s'adaptent. La mise en place d'un large périmètre de sécurité, la réquisition quasi générale des salles de réunion et des lieux d'hébergement par les forces de l'ordre et le gouvernement fédéral rendra difficile, voire quasi-impossible, le tenue de manifs visant à empêcher la tenue du Sommet, à moins d'avoir comme le dit Opération SALAMI, près de 2 000 personnes entraînées, prêtes à des actions de désobéissance civile non violentes, ce qui apparaît tout à fait utopique dans les conditions actuelles. De plus, politiquement, le mot d'ordre tactique voulant empêcher la tenue du Sommet nous semble incorrect. En effet, le Sommet de Québec, bien que marquant un jalon important vers la conclusion d'un accord en vue de la mise en œuvre de la ZLÉA à l'horizon 2005, ne couronnera pas la signature d'un tel accord. Aussi, en empêcher la tenue n'aura aucun impact sur le processus de la négociation. En fait, dans le rapport de force actuel, cela n'aurait pour effet que d'envoyer les opposants à la boucherie et de justifier tout l'appareil de répression mis en place.

B C'est le processus de négociations qu'il faut attaquer.

Tout comme cela a été le cas pour l'ALENA, pour l'AMI, c'est l'opacité qui caractérise le processus d'élaboration de la ZLEA. L'AMI a pu être déjoué parce qu'une fuite l'a mis au jour et que la société civile, outrée, s'est mobilisée. Or, il convient de rappeler que l'AMI représentait, grosso modo, l'élargissement et la consolidation des chapitres 10 et 11 de l'ALENA, chapitres que même le Canada commence à trouver trop lourds de conséquences.

Nous croyons donc que le maillon faible de toute l'aventure de la négociation de la ZLEA c'est son opacité. À ce chapitre, citons in extenso une des conclusions du Rapport de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec ayant pour titre : Le Québec et la Zone de libre-échange des Amériques : Effets politiques et socioéconomiques. Ce rapport est disponible sur Internet. Vous pouvez aussi appeler votre député pour en obtenir une copie.

<http://www.assnat.qc.ca/tra/publications/rapports/rapeir.html>

Malgré les engagements fermes de transparence du processus, il y a manifestement une très nette absence d'informations pour tout ce qui touche la ZLEA de près ou de loin. Cette constatation a fait presque l'unanimité des témoignages et ce, tant des groupes du monde des affaires que des représentants des travailleurs et des observateurs.

Nous comprenons qu'on ne peut négocier efficacement un tel projet sur la place publique. Par contre, ce que nous nous expliquons moins clairement, c'est que ni les orientations précises, ni l'état d'avancement des travaux ne sont connus. Plusieurs témoins craignent que des précédents instaurés par l'ALENA ne servent de modèle à la ZLEA, notamment en matière d'investissement et de marchés publics, et les informations nécessaires pour répondre à ces interrogations n'étaient pas disponibles. Ce manque d'information nous apparaît nuisible au succès du projet, en cela qu'il alimente les pires craintes et favorise toutes les spéculations.

En ce qui concerne les marchés publics, par exemple, faut-il comprendre que le concept vise uniquement les achats de biens ou, comme c'est le cas dans l'ALENA, inclut aussi les services et même, éventuellement, la fourniture de services publics ? Un témoin, observateur chevronné des

Amériques, constate qu'en ce moment l'Amérique latine semble vouloir paver la voie à la ZLEA en privatisant une partie de ses services publics. Doit-on y voir un signe confortant les craintes des témoins entendus ou simplement une interprétation abusive ? Deux ans après le début des travaux, est-ce normal que nous ne sachions pas encore clairement ce qu'on entend par marché public ? Autant de questions de même nature sont en suspens pour chacun des neuf groupes de négociations de la ZLEA.

Dans le même ordre d'idées, nous constatons, et ceci est une constante des témoignages, que, dix ans après l'ALENA, il n'y a toujours pas d'évaluation disponible des impacts socioéconomiques des accords de libre-échange en vigueur, bien que plusieurs témoins s'accordent pour dire que le résultat d'ensemble serait plutôt positif. Certes, de l'avis des spécialistes, il serait difficile, voire impossible de dresser un bilan complet et rigoureux des effets de l'ALE et de l'ALENA. Toutefois, nous

croyons qu'il serait tout de même utile d'en faire une évaluation, si imparfaite soit-elle.

Aussi, nos revendications doivent-elles viser l'opacité du processus. Nous appuyons donc l'appel lancé par Opération SalAMI <http://www.alternatives-action.org/salami/html/prempage.html> au Canada et Trade Watch de Public Citizen aux États-Unis (l'organisation de Ralph Nader) et de la Coalition «Alliance for Responsible Trade» qui ont lancé la campagne «Liberate the text» (Divulguer les documents).

<http://www.citizen.org/pctrade/FTAA/jtaahome.html>

En effet, selon le plan de travail des équipes de négociations, un premier document global de l'Accord devait être prêt en décembre 2000 (ce qui est effectivement le cas). Aussi, chacun des gouvernements partie aux négociations a maintenant en main un document complet devant servir de base aux négociations politiques et non plus seulement économiques et techniques.

Le moment est donc tout à fait opportun d'en réclamer la divulgation.

ATTAC-Qc entend donc mettre cette revendication au centre de son travail. Toutefois, cette revendication ne peut prendre tout son sens que jointe à une autre demande : faire le bilan des ententes de libre-échange en vigueur, dont en priorité l'ALENA.

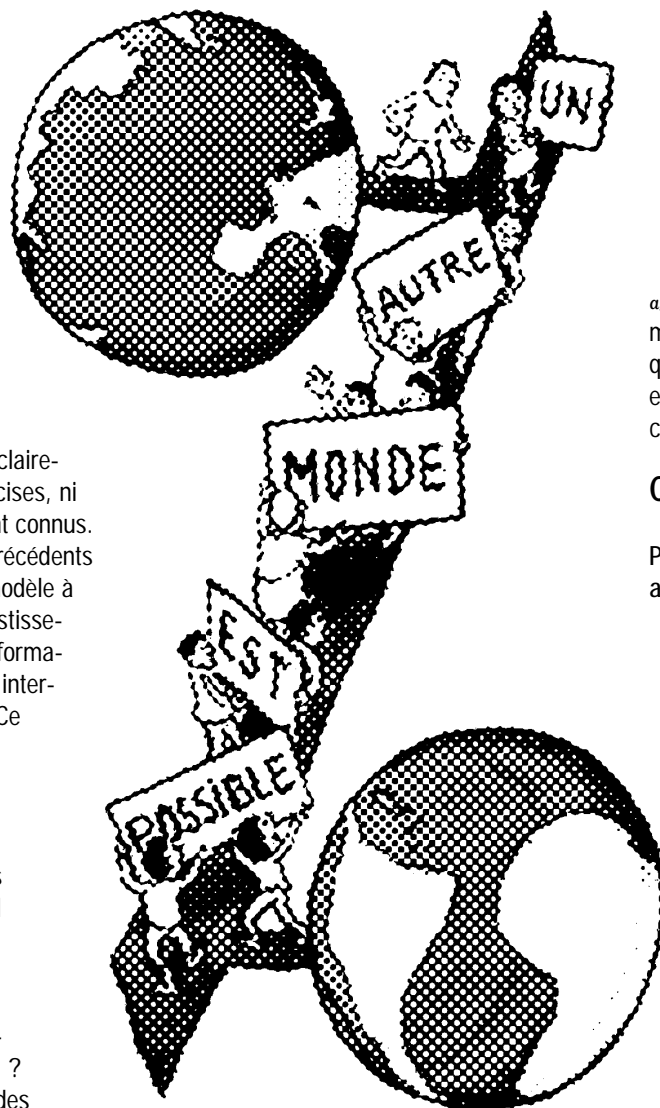
À cet égard, en lien avec les décisions de son Congrès de fondation

(http://www.attac.org/quebec/congres/final/ATTAC_a_venir.rtf), ATTAC-Québec prendra tous les moyens possibles pour faire connaître le bilan qu'il convient de faire de l'application de l'ALENA et plus particulièrement de son chapitre 11 concernant l'investissement.

C Les actions d'ATTAC-Québec

Poursuite de notre travail au sein de la coalition OQP2001 à Québec.

Conscient de l'importance de fédérer les actions de l'ensemble des organisations opposées à une ZLEA du capital, ATTAC-Qc entend continuer à mobiliser tous ses membres et sympathisants autour de la coalition. Nous y visons à élargir au maximum la mobilisation autour de la revendication de divulgation des documents et du travail d'éducation populaire sur les enjeux de la Zone de libre-échange des Amériques. Nous examinons actuellement la pertinence d'organiser nos propres activités d'éducation autour du Chap. 11 de l'ALENA.



Production d'une trousse d'éducation populaire et de vulgarisation sur le chapitre 11 de l'ALENA

Nous espérons terminer ce travail vers la mi-février. Cette trousse comprendra : (1) un dossier exhaustif sur notre site Internet ; (2) un document imprimé faisant un bilan exhaustif de l'application du chapitre de l'ALENA portant sur l'investissement et des enjeux de son élargissement dans le cadre d'une éventuelle ZLÉA ; (3) un diaporama vulgarisant le document imprimé. De plus, des petits pamphlets, tracts et autres instruments seront produits. Nous prévoyons faire une tournée de conférences avec ces instruments. Surveillez nos communiqués à venir sur la question.

Approfondissement de notre travail au sein de la Table de convergence

Nous entendons d'ores et déjà consacrer plus d'énergie à la Table de convergence (laquelle réunit la grande coalition du Réseau québécois sur l'intégration continentale, Alternatives, Opération SalAMI, les Amis du Monde diplomatique et plusieurs autres). Au cours des prochains mois, notre travail s'articulera autour de la production de documents sur les enjeux de la ZLÉA. Nous prévoyons centrer notre contribution sur le Chapitre 11 de l'ALÉNA (toujours celui-là).

Appui à la Ligue des droits et Libertés dans sa lutte contre les mesures de sécurité anti-démocratiques

La Ligue des droits étudie la possibilité de recours juridiques pour contrer les mesures anti-démocratiques prises conjointement par les gouvernements fédéral et québécois. La Ligue a aussi invité des juristes des pays des Amériques à titre d'observateurs de la situation. Une rencontre avec le ministre Ménard de la Sécurité publique a déjà eu lieu et le gouvernement du Québec prendre les mesures qui s'imposent pour que cette commission de surveillance puisse faire son travail.

Popularisation et distribution du document Des Alternatives pour les Amériques par l'Alliance sociale continentale

Ce texte est désormais disponible directement sur notre site Internet <http://www.attac.org/quebec/zlea/alternatives.html>

Vous pouvez aussi l'obtenir en communiquant avec le Réseau québécois sur l'intégration continentale :

RQIC - a/s Alternatives, 3720 Avenue du Parc, suite 300, Montréal (Québec), Canada, H2X 2J1

T 514-982-6606 poste 2243, F 514-982-6122

courriel : marcela@alternatives-action.org

Personne contact : Marcela Escribano

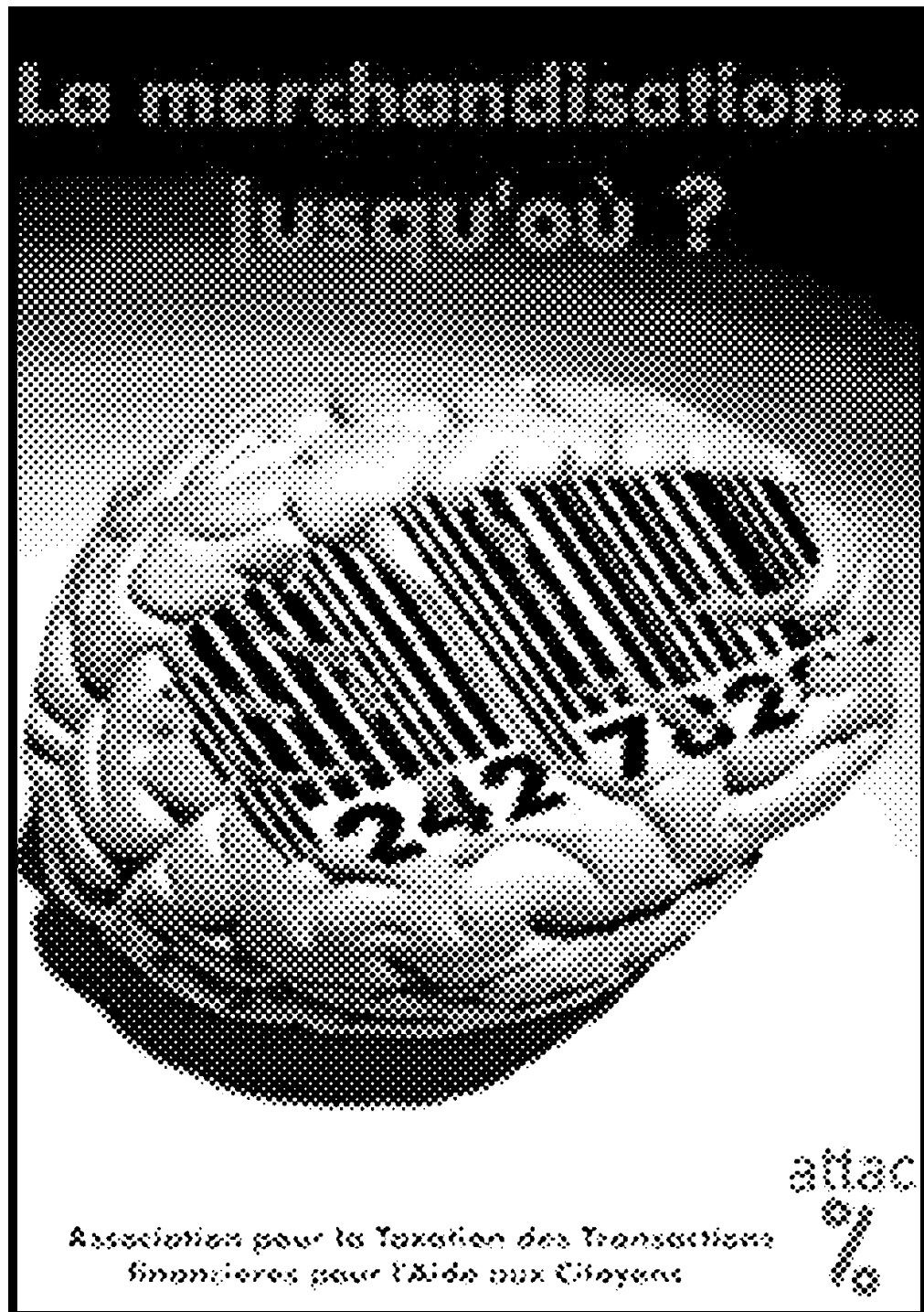
Nous vous invitons touTÈs à le lire, à l'imprimer ou en commander des copies et de le distribuer dans vos milieux. Nous vous invitons

aussi à consulter régulièrement le site du Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'UQAM lequel publie un bulletin d'informations sur l'état des négociations de la ZLÉA <http://www.unites.uqam.ca/griic/index.htm>

Travail en direction des parlementaires québécois et canadiens et des conseils municipaux

Comme le révèle le rapport de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, les parlements — et par conséquent les parlementaires — sont tenus dans l'ombre quant aux négociations entourant la ZLÉA (comme ce fut d'ailleurs

le cas pour l'AMI et l'ALENA). Déjà, à l'occasion de la Deuxième Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques, tenue à Puerto Rico en juillet 2000, les parlementaires des trois Amériques avaient unanimement demandé aux chefs d'État et de gouvernement de renforcer le processus d'intégration continentale par la participation des parlementaires de toutes les juridictions du continent, par la transparence des débats sur la création de la ZLEA, et ont aussi demandé d'être informés dans les meilleurs délais de l'état d'avancement des négociations de la ZLEA. Aussi, ATTAC-Qc entend-il appuyer les parlementaires dans leurs démarches à cet égard et les enjoindre



à harceler de façon plus soutenue les autorités de leur gouvernement pour qu'elles divulguent les documents de négociations. Une lettre ouverte sera incessamment préparée sur ce sujet. Nous entendons également solliciter les conseils municipaux (bien que dans le contexte du débat sur les fusions, cela puisse s'avérer difficile).

Participation active à la campagne visant la publication des documents de négociations de la ZLÉA

(Ce qui suit est tiré d'un document de SalAMI)

<http://www.alternatives-action.org/salami/html/prempage.html>

D'ici le 20 mars 2001, nous exigeons du gouvernement canadien l'intégrale des textes de la Zone de libre-échange des Amériques tels qu'ils en sont à ce stade des négociations. Nous voulons obtenir 5 000 copies de l'ébauche d'accord en français, 10 000 copies en anglais, 1 000 copies en espagnol et 500 copies en portugais. Nous voulons que les quatre versions soient mises en ligne sur Internet et maintenues à jour mensuellement. Nous voulons prendre livraison des copies papier du document et obtenir leur mise en ligne au plus tard le 20 mars 2001, à midi. Cette revendication est inattaquable. Elle est crédible, légitime, compréhensible par tout le monde et absolument réaliste (pour cela, elle devra cependant être annoncée le plus tôt possible). Elle répond au critère fondamental d'une bonne stratégie : l'adversaire est placé devant un dilemme insoluble. Si le gouvernement canadien accepte de nous donner le document, il nous accorde une petite victoire qui nourrira l'élan du mouvement, contribuera à éveiller la curiosité des gens qui voudront savoir ce que renferme l'accord (les gens risquant de ne pas trop apprécier ce qu'ils y trouveront), augmentant encore les chances que le mouvement d'opposition grandisse. S'il refuse de nous donner le document, il confirme la clandestinité du processus, qui perdra lourdement en légitimité. Ce refus choquera profondément tous ceux et celles qui croient encore au droit à l'information dans une démocratie et nourrira une nouvelle fois la vindicte populaire et la vélocité du mouvement d'opposition. La seconde option renforcera également les manifestations à Québec. Comme disait l'autre : *«face, je gagne; pile, tu perds»*. Échec et mat.

Cette revendication s'inscrit évidemment dans une optique de campagne. Nous mènerons (par la poste, par fax, par courriel, par Internet, dans les médias, etc.) une vaste campagne pour solliciter l'appui à la revendication chez des milliers de groupes, de syndicats, d'associations et d'individus. Ce formulaire d'appui comportera la possibilité de signifier (ou non) un engagement aux diverses «sanctions» prévues en cas de non-satisfaction de la demande.

Voyons maintenant quels sont ces moyens de pression, ces projets de mobilisation.

Première offensive : en un autre lieu, à un autre moment. Nous n'avons probablement pas le choix, il nous faut voir la mobilisation vers le Sommet, comme un escalier qu'il faudra gravir marche par marche. Pour que la mobilisation soit numériquement importante à Québec (un objectif fondamental à notre avis), il faudra prévoir des «coups de semonce» et des pré-mobilisations, qui mettront nos muscles et nos réflexes à l'épreuve en prévision des «Olympiques» de Québec.

En outre, regagner l'offensive apparaît comme un élément crucial d'une stratégie devant nous conduire à remporter une victoire politique contre le Sommet des Amériques. Il faudrait en effet pouvoir assurer notre succès avant même la mi-avril 2001. Idéalement, au moment où nous poserions le pied sur le territoire de la ville de Québec, nous cueillerions la réussite de nos mobilisations comme un fruit mûr prêt à tomber de l'arbre. Pour sortir de la posture défensive, pour dépasser la logique «réactive» inhérente aux manifestations anti-sommet, il conviendrait sûrement de déplacer le lieu et le moment de l'affrontement pour le remettre à notre avantage. Un principe élémentaire de guérilla (il s'agit bien sûr d'une image, les moyens non-violents étant ceux que nous préconisons) consiste à ne pas concentrer toutes ses forces dans un affrontement stérile sur le lieu et au moment où l'adversaire a choisi de rassembler les siennes. La première de nos deux sanctions vise donc à reprendre l'offensive et son effet sera justement de déplacer l'affrontement pacifique sur un terrain plus vulnérable pour le gouvernement que celui de Québec. Nous entendons annoncer notre intention d'aller chercher les textes de la ZLÉA au siège du ministère des Affaires étrangères et du commerce international, sur l'avenue Sussex, à Ottawa, au plus tard le 1er avril 2001. De deux choses l'une : ou bien nous irons dans l'allégresse prendre livraison des caisses de documents qui nous seront remises à cette occasion, ou bien nous entendons tenir une manifestation légale à Ottawa pour les réclamer. ATTAC-Québec entend mobiliser ses forces pour cette manifestation.

SalAMI entend faire suivre cette manifestation (probablement le lendemain), d'une action de blocage pacifique visant à fermer l'édifice Lester B. Pearson et à tenter d'obtenir les documents par une intervention strictement non-violente.

Publication d'une déclaration sur nos stratégies et tactiques de lutte et de mobilisation, la non violence, les stratégies anti-démocratiques de répression de l'État canadien et les casseurs

Les rapports du Service canadien de renseignements sur la lutte «anti-mondialisation», la mise en place du fameux périmètre de sécurité à Québec à l'occasion du Sommet des Amériques à Québec, les événements entourant les récentes manifestations contre le Sommet du G-20 à Montréal celles de Nice cette semaine, démontrent qu'il nous faut non seulement raffiner nos tactiques mais aussi prendre des mesures afin d'éviter que nos stratégies de mobilisation soient stoppées par les forces de l'ordre de même que ce qu'il est convenu d'appeler «les casseurs». Cette déclaration nous la voudrions commune avec tous nos partenaires d'OQP2001, de la Table de convergence et autres intervenants. Un premier jet devrait être prêt d'ici Noël.

Nous aurons besoin d'énergies et de ressources pour mener à bien toutes ces actions. Faites-vous connaître. Participez aux comités de travail. Contribuez financièrement.

4 Outils de formation

Outre la trousse de formation / vulgarisation sur le chapitre 11 de l'ALÉNA, ATTAC-Qc entend mieux organiser son travail d'éducation populaire sur les marchés financiers et les enjeux de la globalisation.

Nous prévoyons, d'ici le prochain Congrès, prévu pour septembre 2001, produire des troupes sur les questions suivantes :

- (a) Taxe Tobin
- (b) La Bourse et les marchés financiers
- (c) Les paradis fiscaux

Nous prévoyons aussi produire des tracts sur chacun de ces thèmes. Tout sera disponible en ligne. Ainsi, nos groupes locaux, nos membres et sympathisants pourront les télécharger et les utiliser dans leur milieu. Nous entendons également former des formateurs de manière que, suite au deuxième Congrès, nous puissions essayer et vraiment amorcer un travail d'organisation autour de nos activités d'éducation populaire.

6 Rencontre avec José Bové

Bien que brève et tenue à un moment peu propice (10h, un dimanche matin), 25 personnes sont venues rencontrer José Bové. La discussion informelle nous a permis non seulement de nous informer de l'avancement et des enjeux des luttes paysannes en France, en Europe et dans le Tiers Monde, mais aussi de connaître la personne. Chaleureux, déterminé, souriant (et fatigué) José Bové a su bien nous faire voir les affres et dégâts du productivisme en agriculture et à nous communiquer son ardeur et ses espoirs. Les absents ont manqué une belle rencontre, sans mentionner les bons croissants bio et le café équitable.



5 Campagne sur Taxe Tobin

Le CA a décidé d'organiser une campagne sur le thème de la Taxe Tobin pour l'automne 2001. En voici les grands axes.

a - Thème de notre intervention

Non la speculation et l'économie casino

b - Revendications

- Rapport du gouvernement canadien sur les efforts déployés pour faire avancer application de la motion votée par le Parlement en mars 1999.
- Mise en place d'un comité de travail pour étudier faisabilité de la taxe.
- Publication du rapport par gouvernement
- Organisation de rencontres
- débats publics sur la question.

c - Objectifs

- Mise en place d'un groupe parlementaire Taxe Tobin
- Développement de la notoriété et de la crédibilité d'ATTAC
- Recrutement de nouveaux membres, plus particulièrement parmi les jeunes
- Organisation de liens plus étroits avec groupes et organisations au Canada-anglais

d - Cibles

- Cible première : élus fédéraux
- Cibles secondaires : élus provinciaux et municipaux

e - Moyens et outils

- Lettre ouverte aux députés
- Lettres aux médias
- Lettre aux partis politiques municipaux, provinciaux et fédéraux.
- Trousse de formation (anglais/français)
- Tournée dans Cégeps et universités
- Assemblée publique avec R. Petrella ou S. George
- Campagne de presse

f - Alliances

- Halifax Initiative
- NPD
- Signataires de l'appel des Parlementaires internationaux
- Groupes populaires, communautaires, syndicats

Pour vous joindre au Comité de la campagne, communiquez avec ATTAC-Québec.

7 Livres disponibles auprès d'ATTAC-Québec et autres lectures

Trois titres du mouvement international ATTAC. Trois outils indispensables.

Lisez-les ! Distribuez-les !

Tobin or not Tobin

Les Paradis fiscaux

Tout sur ATTAC

Pour plus de détails, voir :

<http://www.attac.org/quebec/publications/livres1.htm>

5,00 \$ chacun, plus frais d'envoi (1,15 \$)

Pour commander :

Faire parvenir un chèque ou mandat postal à ATTAC-Québec

À souligner : l'excellent ouvrage de Jacques B.Gélinas :

La globalisation du monde. Laisser faire ou faire ?

Publié chez Écosociété,

24,95 \$ dans toutes les bonnes librairies.

8 Communiqués de presse

Le chapitre 11 de l'ALÉNA : les négociateurs canadiens auraient été naïfs

Quand le ministre Pettigrew va d'ALENA en ZLÉA, c'est pour se faire un nouvel AMI

(Montréal, le 14 décembre 2000) — Dans le cadre d'une entrevue qu'il accordait le 12 décembre à un journaliste du *Globe and Mail*¹, monsieur Pierre Pettigrew, ministre du commerce international, avouait - avec ce que certains nommeraient une surprenante candeur — la naïveté dont auraient fait preuve les négociateurs et le gouvernement canadiens au moment de la signature de l'ALÉNA. Le ministre affirmait en substance ceci : je cherche un moyen d'atténuer la portée du chapitre 11 sur l'investissement. Quand le Canada et les États-Unis ont négocié ces clauses, ils cherchaient à protéger leurs investisseurs contre les risques d'imprévisibles décisions de la part du Mexique. Nous ne pensions pas que ces clauses protégeraient autant les investisseurs et limiteraient nos capacités de légiférer. Rappelons qu'il y a deux semaines à peine, le tribunal d'arbitrage de l'ALENA donnait partiellement raison à la société S.D Myers qui contestait le droit du Canada d'interdire l'exportation des dangereux BCP, interdiction qui aurait porter préjudice à la compagnie qui réclame 50 millions \$ en dédommagements. Cette poursuite n'est que la plus récente d'une série de réclamations qui ont mis aux prises investisseurs et gouvernements dans les trois pays signataires.

Le journaliste Mike McKinnon du *Globe* indique que la demande que le ministre a adressée au Mexique et aux États-Unis fait partie d'une stratégie suivie par le Canada dans le cadre des négociations en cours visant un accord sur la mise en place d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Quant à nous, de l'organisation ATTAC-Québec, nous y voyons plutôt de la poudre aux yeux.

En effet, le Canada a signé en 1997 un accord de libre-échange avec le Chili dans lequel on trouve des clauses quasi identiques à celles du chapitre 11 de l'ALENA.² Encore de la naïveté de la part des négociateurs canadiens ? Et que peut-on dire de leur sagacité au moment où les représentants des 29 pays membres de l'OCDE se réunissaient pour négocier en catimini l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) lequel constituait une version «universalisée» du chapitre 11 ? Il a fallu une fuite sur Internet, une mobilisation citoyenne internationale sans précédent et le retrait de la France des négocia-

tions pour que l'AMI soit mis au rancart. Que faisait alors le ministre canadien du Commerce international ? Peut-être comptait-il les 19 millions de dollars que le gouvernement canadien a remis à Ethyl Corporation pour éviter qu'elle ne donne suite à sa poursuite de 250 millions \$ devant le tribunal d'arbitrage de l'ALENA ? C'est aussi de la poudre aux yeux parce que si le Canada voulait vraiment alerter les citoyens canadiens et les 33 autres états engagés dans les négociations au danger que la ZLÉA soit une simple réédition de l'ALÉNA et de son chapitre 11, il aurait déposé des propositions claires sur les questions relatives à l'investissement. Or il ne l'a pas fait.³

Ce que vise en fait le gouvernement canadien par la bouche de son ministre Pettigrew, c'est de faire taire les critiques sans cesse croissantes et de mieux en mieux documentées des effets pernicieux - d'ailleurs complètement prévisibles - des droits et prérogatives sans précédent qu'octroyaient aux investisseurs étrangers les clauses du chapitre 11 de l'ALENA. Il cherche aussi à désamorcer le fort mouvement d'opposition à la ZLÉA qui s'organise dans les Amériques, de l'Arctique à l'Antarctique.

ATTAC-Québec invite monsieur Pettigrew à recevoir la demande formulée par les députés membres de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec qui, dans leur rapport⁴ sur les négociations de la ZLÉA, demandent qu'un bilan de l'application du chapitre 11 de l'ALENA soit fait. D'autre part, le Canada doit défendre les prérogatives de l'État face aux investisseurs tant étrangers que domestiques. Le gouvernement doit réaffirmer la pleine souveraineté du Canada en matière de politique sociale, de santé, d'éducation, de protection de l'environnement et de stratégie de développement économique. Un vent citoyen se lève qui balaie toutes les poudres aux yeux que lancent les chantres de la marchandisation du monde.

1 *Globe and Mail*, 13 décembre 2000, MARK MacKINNO, «Canada seeks review of NAFTA's Chapter 11» (sur Internet : <http://www.globeandmail.com/gam/ROB/20001213/RFTAA.html>)

2 Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili, PARTIE III, Chapitre G (Voir le texte complet de l'accord sur l'Internet : <http://www.dffait-maeci.gc.ca/tna-nac/cda-chile-f/fr-g.asp>)

3 Le communiqué émis le 13 décembre 2000 par le ministère du Commerce international le précise bien : «Le Canada n'a soumis aucune proposition aux groupes de négociation qui s'occupent de l'investissement, des services, du règlement des différends et des droits de propriété intellectuelle». (Voir : http://198.103.104.118/minpub/publication.asp?FileSpec=/Min_Pub_Docs/103828.htm)

4 Le Québec et la Zone de libre-échange des Amériques :

Effets politiques et socioéconomiques.

Voici deux des recommandations formulées par les membres de la Commission :

3.1. Que le gouvernement du Québec, en s'associant avec ses partenaires économiques et des groupes de recherche, dresse un bilan public aussi précis que possible des effets des accords de libre-échange existants.

3.2. Que le gouvernement du Québec réalise une évaluation complète des implications pour les institutions québécoises du Chapitre 11 de l'ALENA, relatif aux investissements. (Le résumé est disponible sur l'Internet : <http://www.assnat.qc.ca/fr/publications/rapports/rapeir.html>)

Négociations autour de la ZLÉA

Les parlementaires traités comme de simples citoyens : ils sont laissés dans l'ombre

(Montréal, le 14 décembre 2000) — ATTAC-Québec se réjouit du fait que la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec revendique, dans le Rapport¹ qu'elle a déposé le 8 décembre dernier, que le processus de négociations en vue de la mise en place d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) — dont un des jalons importants sera le Sommet de Québec d'avril prochain qui réunira les chefs de 34 états des Amériques — se fasse dans une plus grande transparence. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec les parlementaires québécois lorsqu'ils écrivent en conclusion de leur rapport que «*La cause première du déficit démocratique dans le projet de la ZLEA est donc cette rareté de l'information*».

La situation décrite par les députés de l'Assemblée nationale est en effet inquiétante. D'une part, comme le souligne le rapport : «*Dix ans après l'ALENA, il n'y a toujours pas d'évaluation disponible des impacts socioéconomiques des accords de libre-échange en vigueur*». Comment alors, en toute connaissance de cause, négocier un accord encore plus étendu ? D'autre part, le Sommet des Amériques de 1994 affirmait poursuivre quatre objectifs : (1) la protection et le renforcement de la démocratie ; (2) l'éradication de la pauvreté et de la discrimination ; (3) la promotion du développement durable et de l'environnement ; et (4) l'intégration économique et le libre-échange. Or, comment renforcer et protéger la démocratie quand même les parlementaires sont exclus des négociations ; comment sérieusement envisager les clauses sociales et environnementales quand elles deviennent des clauses accessoires, subalternes au fameux projet de libre-échange continental négocié entre les États et le Forum des gens d'affaires des Amériques en cachette ? Si tels sont

les véritables objectifs d'une éventuelle ZLÉA, pourquoi entourer les négociations d'un «périmètre de sécurité» à l'intérieur duquel seuls les lobbies d'affaires peuvent pénétrer ?

Le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale met en relief un autre aspect du déficit démocratique : «la mise sur pied de commissions de règlement des différends, qui permet parfois aux entreprises de court-circuiter l'appareil judiciaire traditionnel et de renverser les décisions des assemblées élues. À ce titre, nous sommes inquiets des impacts réels du Chapitre 11 de l'ALENA (relatif aux investissements), surtout si l'esprit des dispositions de ce dernier devaient être reprises dans l'accord de la ZLEA». Quelques exemples parmi les plus récents² : la poursuite de la compagnie S.D.Myers contre le Canada parce que l'État veut empêcher l'exportation de BCP

vers les États-Unis pour répondre à ses obligations internationales. Notons aussi la poursuite de la compagnie canadienne Methanex qui exige une indemnisation du gouvernement américain parce que la Californie a ordonné le retrait du MTBE — un additif synthétique ajouté à l'essence qui remplace le plomb — à cause de sa nocivité connue pour l'environnement et la santé humaine.

ATTAC-Québec appuiera les membres de la Commission des institutions et tous les autres parlementaires qui interpellent leurs pairs à l'Assemblée nationale (et à la Chambre des Communes) pour obtenir des gouvernements des informations sur l'état d'avancement des travaux des neuf groupes sectoriels de la ZLEA. Aussi, ATTAC-Québec invite les parlementaires à se joindre au regroupement des citoyenNEs qui demanderont le 20 mars 2001 à Ottawa l'inté-

grale des textes de la proposition d'accord pour la mise en place de la ZLÉA en langues française, anglaise, espagnole et portugaise. (Il a été annoncé par les neuf comités de négociations que ces textes sont désormais achevés.)

ATTAC-Québec attend des parlementaires qu'ils redoublent de vigilance pour s'assurer que le gouvernement du Canada n'impose pas avec cet accord des choix de société contraires aux valeurs et aux intérêts des citoyenNEs.

1 Le Québec et la Zone de libre-échange des Amériques : Effets politiques et socioéconomiques (le résumé est disponible sur l'Internet : <http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/rapports/rapeir.html>)

2 Voir l'excellente étude du Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'UQAM par Rémi Bachand : Les poursuites intentées en vertu du chapitre 11 de l'ALENA : quelles leçons en tirer ? (disponible sur l'Internet : <http://www.unites.uqam.ca/srie/pdf/13-2000-bachand.pdf>)

Trata-se simplesmente de nos reapropriarmos, juntos, do futuro de nosso mundo

Si tratta semplicemente di riappropriar ci insieme dell'avvenire del nostro mondo

det är helt enkelt en fråga om att, vi alla tillsammans, tar tillbaka vår världs framtid

it is simply a question of taking back, together, the future of our world

se réapproprier ensemble l'avenir de notre monde
 over vår verdens fremtid

at vi i fellesskap krever tilhake makten

siitä, että me kaikki, yhdessä, otamme takaisin haltuumme maailmamme tulevaisuuden

unserer Welt
 die eigenen Hände nehmen

toekomst van onze wereld

il s'agit tout simplement de

Det dreier seg ganske enkelt om

Kysymys on yksinkertaisesti

es geht einfach darum, dass wir die Zukunft

Kortom, op het gezamenlijk heroveren van de

